
Adresse de la société populaire de Mantes-sur-Seine qui témoigne de son attachement à la Convention, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Mantes-sur-Seine qui témoigne de son attachement à la Convention, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 667;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29967_t1_0667_0000_6

Fichier pdf généré le 01/02/2023

son énergie et son courage à déjouer les conspirations, et l'engage à rester à son poste pour sauver et faire le bonheur de la République (1).

k

[*La Société populaire de la Tour-d'Aigues, à la Conv., s.d.*] (2).

« Législateurs,

Notre société composée depuis plus de deux ans de la presque totalité des habitants, a été à peine formée qu'elle s'est entièrement dévouée à la liberté et l'égalité, et à s'élever contre la tyrannie; unie avec les jacobins de Paris par les liens de l'affiliation, elle s'est fait un devoir de suivre les principes et d'imiter les exemples de ces fermes soutiens de la Révolution; elle n'a calculé aucun sacrifice pour la défense de la patrie; sur une population de 2 300 âmes, deux cents de nos citoyens ont volé aux frontières; quatre vingt trois marcs d'argenterie de nos églises, nos cloches ont été enlevées au fanatisme et envoyées au district pour être employées contre nos ennemis; deux cent cinquante quintaux de bronze ou de fer ont été aussi par nous envoyés pour servir à chasser de Toulon les esclaves des tyrans.

Dans les fameuses journées des 31 mai, 1^{er} et 2 juin, où l'agitation était générale dans notre département, lorsque la ligue des fédéralistes marseillais se répandait dans nos campagnes les armes à la main pour nous forcer à adopter leurs principes, lorsque toute communication avec la Convention nous était interceptée, nous tournions toujours toutes nos espérances vers cette Sainte Montagne, pour laquelle les vœux de notre société s'étaient bien prononcés par une adresse qu'elle lui avait faite peu de temps auparavant.

Au milieu de ces orages, l'acte constitutionnel nous parvint, il fut accepté dans les transports unanimes de l'allégresse des âmes libres; un député fut envoyé à la Convention pour exprimer notre vœu d'acceptation et le jour même, l'armée des fédéralistes était à une lieue de nous, et nous savions qu'elle venait pour nous désarmer et nous soumettre.

C'est à cette époque que nous nous levâmes en masse pour nous unir à nos frères du district afin de chasser cette horde de brigands et les empêcher de passer la Durance; instruits que deux représentants du peuple, Robespierre le jeune et Ricord étaient sur le point de tomber au pouvoir de ces scélérats qui les poursuivaient, nous volâmes à leur secours et nous fûmes assez heureux pour contribuer à favoriser leur retraite.

Nous avons dans toutes les circonstances redoublé d'efforts pour le soutien d'une Révolution qui nous assure le droit sacré d'hommes libres, mais tous ces efforts seraient bien faibles s'ils n'étaient secondés par cette Montagne inébranlable contre laquelle viennent se briser toutes les conjurations, toutes les criminelles espérances, tous les horribles projets de nos

ennemis du dehors et de nos conspirateurs de l'intérieur; nous vous conjurons au nom sacré du salut de la patrie qui vous est si chère de rester à vos postes tant que le vaisseau de la République sera battu par la tempête; persuadés que vous saurez choisir le temps où il doit entrer dans le port pour y jouir de tous les avantages que votre expérience et votre énergie peuvent lui procurer; oui, c'est par votre organe que le peuple français doit dicter aux nations coalisées contre lui les conditions de paix qui l'engageront à déposer les armes; sa fierté supérieure à toute sorte de terreur ne voit rien de plus à redouter que la honte de recevoir la loi, et il ne balancerait pas à choisir entre sa ruine et le déshonneur.»

ROY, ROUX, COURBON.

l

[*La Société populaire de Mantes-sur-Seine, à la Conv.; 3 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

La Société populaire de Mantes, constamment attachée aux principes d'une régénération dont elle a manifesté le vœu par tous les genres de sacrifices, et souvent même au dessus de ses forces, voudrait y ajouter encore non par des expressions mais par des faits, témoignages honorables d'une conduite toujours pure et invulnérable.

Elle ne vient point icy, Citoyens législateurs, admirateurs froids de vos travaux, consacrer par des flatteries l'hommage qu'elle doit aux grandes mesures que vous venez de prendre; des hommes libres et dignes de l'être se félicitent entr'eux de vos succès et vous offrent pour les seconder leurs vies et leur cœur.

La tranquillité dont a joui notre commune et dont nous profitons toujours car notre esprit n'est qu'un, vous répond de notre attachement aux loix et du respect dont nous les environnons toujours.

Notre vœu pour l'immortalité des doyens bienfaisans qui consacrent sans cesse votre infaignable énergie et cette vertu sublime dont vous déployez chaque jour les mouvemens, est donc rempli. Jouissez-en dans le calme en faisant passer dans vos âmes notre désir brûlant d'apprendre à tous les traîtres et à leurs infâmes complices ce que peut une grande nation, électrisée par vos exemples et gouvernée par votre courage et toutes vos vertus.»

GIROUX (*présid.*), LEVESQUE (*secrét.*).

m

[*La Société populaire de Josselin, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Républicains représentants,

Une ramification du noir complot tramé contre la liberté, le gouvernement républicain et la représentation nationale, vient d'être découverte. Nous nous empressons de vous en témoigner

(1) C 300, pl. 1059, p. 16. Bⁿ, 29 germ. (2^e suppl¹).

(2) C 300, pl. 1059, p. 14. Bⁿ, 29 germ. (2^e suppl¹).

(1) Bⁿ, 2 flor.

(2) C 297, pl. 1029, p. 5. Lettre d'envoi datée du 28 vent. II (p. 4).